

LES SECRETS DE MON PÈRE



Un film de Vera Belmont

Scénario de Véra Belmont et Valérie Zénatti
D'après l'œuvre de Michel Kichka

Avec les voix de : Michèle Bernier, Jacques Gamblin, Arthur Dupont

Dans les années 60, en Belgique, Michel et son frère Charly vivent une enfance heureuse dans leur famille juive. Leur père, taiseux et discret, ne livre rien de son passé. Les deux frères l'imaginent en grand aventurier, pirate ou chercheur de trésors... Mais que cache-t-il ?

Durée : 1 h 14 - Au cinéma le 21 septembre

SOMMAIRE DU DOSSIER

- p. 3 Présentation par Zérodeconduite
- p. 4 Entretien avec Véra Belmont
- p. 7 Michel Kichka : note d'intention
- p. 8 Repères : la Shoah en Belgique
- p. 9 Cadre pédagogique
- p. 10 Fiche découverte
- p. 12 Fiches d'activité
- p. 21 Corrigé des activités

Organiser une séance scolaire au cinéma

Pour réserver une séance scolaire pour vos classes au cinéma, vous avez plusieurs possibilités :

- 1/ Contacter directement votre cinéma de proximité (si vous avez ses coordonnées)
- 2/ Réserver une séance auprès d'un cinéma via la plateforme Adage de votre académie pour profiter de la part collective du Pass Culture (les séances de cinéma sont éligibles)
- 3/ Utiliser notre interface de réservation pour envoyer la demande simultanément à plusieurs cinémas :

<https://www.zerodeconduite.net/seances-scolaires>

Crédits du dossier

Dossier pédagogique réalisé par Guillaume Ollivier et Vital Philippot pour le site www.zerodeconduite.net, en partenariat avec Le Pacte.
Crédits photo : © Le Pacte



Présentation du film par Zérodeconduite

Les Secrets de mon père de Véra Belmont est l'adaptation au cinéma de la bande dessinée autobiographique du caricaturiste israélien Michel Kichka, *Deuxième génération (Ce que je n'ai pas dit à mon père)*, publié en 2012.

À l'instar de Marjane Satrapi (*Persepolis*) et Riad Sattouf (*L'Arabe du futur*), Michel Kichka

plonge avec ce récit dans ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, et raconte le parcours intime qui l'a amené au métier de dessinateur. Si l'auteur fait revivre avec beaucoup de verve et de tendresse les jeux d'enfant et les premiers émois amoureux, le récit est marqué par la blessure de l'Histoire : le père de Michel est un survivant des camps d'extermination nazis, où toute sa famille a été assassinée, et le traumatisme de la Shoah pèse lourdement sur la famille. Les enfants savent que leur père "a été dans les camps", comme beaucoup des membres de la communauté juive belge de Liège. Mais le père se refuse obstinément à leur en dire plus, muré dans la douleur et la honte (comme il l'expliquera plus tard). Le petit Michel se construit dans cette présence-absence, s'efforçant de combler par l'imagination les non-dits paternels.

Michel Kichka présente son récit comme "l'histoire d'un traumatisme et d'une résilience". Le traumatisme se transmet d'une génération à l'autre mais le chemin de la résilience sera individuel. Pour le rescapé des camps Henri Kichka, celle-ci passera par la libération de la parole (dont le film montre qu'elle fut surtout une libération de l'écoute : il fallait que la société soit prête à entendre les survivants pour que ceux-ci puissent enfin parler) et la transmission de son expérience au plus grand nombre (rôle qu'il n'a pas réussi à tenir pour ses enfants). Pour Michel Kichka, incarnation de la "deuxième génération" (titre original du livre), ce sera l'engagement dans le sionisme et, plus intimement, le goût, partagé avec son père, pour le dessin d'humour. Le film constitue ainsi un bel hommage à l'art de la caricature, le métier de Michel Kichka, présenté comme l'arme du désarmé, la résistance du faible face au fort qui l'écrase...

Le scénario de Véra Belmont et Valérie Zénatti a intelligemment simplifié la structure du livre : au dialogue entre passé et présent, entre temps des souvenirs et temps de l'écriture, qu'orchestre Michel Kichka dans la bande dessinée, il substitue un récit linéaire, qui accompagne Michel de l'enfance jusqu'à l'âge adulte, en suivant le fil rouge de la relation au père. Cette inflexion scénaristique et le choix d'un style épuré (rappelant la "ligne claire" de la bande dessinée belge), permettent d'ancrer clairement le film dans l'univers de l'enfance. Ils rendent le film très accessible à un jeune public (à partir du CM1), qui s'identifiera sans peine avec le personnage de Michel.

Le film prolonge ainsi l'œuvre d'Henri et de Michel Kichka, en offrant aux jeunes générations une leçon d'Histoire et une réflexion sur la tolérance.

Entretien avec **Véra Belmont**



Productrice (entre autres de Claude Lanzmann, André Téchiné, Jean-Jacques Annaud...) et réalisatrice, Véra Belmont est notamment l'autrice de *Rouge baiser* (1985), *Milena* (1991) et *Survivre avec les loups* (2008).

Dès vos débuts, vous avez toujours évoqué le désir de consacrer un film à la Shoah tout en reconnaissant que cette entreprise vous semblait impossible. « Je ne saurais, disiez-vous, demander à des acteurs de perdre trente ou quarante kilos pour interpréter un déporté ; c'est impensable, ce serait indécent. » Qu'est-ce qui vous a décidé à adapter la BD de Michel Kichka ?

J'ai toujours pensé qu'on ne pouvait pas tourner dans un camp de concentration. Comment montrer le camp d'Auschwitz ? Comment montrer ce qui est immontrable ? Or, même si elle les évoque de manière à peine voilée, la bande dessinée de Michel Kichka ne se passe pas dans ces camps. La grande question des *Secrets de mon père* et celle qui m'agite depuis toujours est surtout : « Comment des gens ont-ils pu survivre dans les camps et comment sont-ils parvenus à vivre après ? »

Vous avez souvent tourné autour du sujet dans les films que vous avez réalisés – *Milena* et *Survivre avec les loups*...

Milena et *Survivre avec les loups* se déroulent durant les événements qui ont conduit à la Shoah puis pendant cette période, et toujours hors des camps. *Les Secrets de mon père*, lui, se déroule après la guerre. Je trouvais intéressant de m'attacher au regard et aux questions que peuvent avoir deux enfants sur des événements passés qui les dépassent, mais qui planent en permanence sur le présent des personnages.

Les Secrets de mon père est réalisé en animation. Y avez-vous vu le moyen de contourner cette indécence que vous évoquiez ?

Le choix de l'animation n'est pas neutre. En effet, par son élégance et sa précision, le dessin permet de représenter « l'irreprésentable » et d'aborder les questions les plus graves avec légèreté et humour à l'instar de *Maus*, d'Art Spiegelman. Cette distance est nécessaire pour ne pas accabler le spectateur sous le pathos, pour lui donner l'occasion de rire et de réfléchir.

L'animation, c'est aussi l'opportunité de toucher un public d'enfants et d'adolescents, de jeunes, peut-être moins concernés par la Shoah parce que, alors que leurs aînés ont peu à peu assisté à la libération de la parole des déportés, eux en entendent moins parler...

« La parole libérée » est un des sujets principaux du film. Au départ, comme le montre le personnage du père, il y a une certaine gêne à s'exprimer sur ce sujet ; il plane un mystère autour de ce qu'il s'est passé. Progressivement, la parole s'est libérée, et c'est tant mieux. Aujourd'hui il est vrai que cette parole s'éteint de plus en plus, c'est pour ça que, moi, je veux continuer à la faire vivre. Pour cela, il faut en effet toucher un large public. Toutes les générations doivent savoir afin que ça ne se reproduise plus. À l'heure où la France réédite *Mein Kampf* ; où les théories raciales enflent dans le discours politique ; où l'antisémitisme, l'islamophobie, la xénophobie travaillent en profondeur le corps social ; où la stigmatisation de l'autre, de l'étranger, du jeune des banlieues, devient une ritournelle dans les médias, il paraît urgent et nécessaire de revenir une fois encore, de revenir toujours, sur la pire histoire humaine du XX^e siècle pour mettre en lumière combien est monstrueuse, inacceptable, l'idéologie qui sous-tend ces positions et combien les nouvelles générations doivent mesurer l'immense danger qu'elle représente.

Comment avez-vous travaillé sur l'adaptation ? Michel Kichka a-t-il été partie prenante ?

Michel Kichka n'est jamais intervenu dans l'écriture. Il nous a fait entièrement confiance et je l'en remercie. Valérie Zenatti, ma coscénariste qui est également une très bonne écrivaine, et moi avons « enfourché » l'adaptation ensemble avec un très grand plaisir et beaucoup d'amour. Dans la mesure où nous souhaitions avant tout nous concentrer sur les enfants, nous nous sommes bien sûr autorisées à prendre quelques libertés avec son ouvrage. Plus tard, au moment de l'élaboration du story board, j'ai à nouveau apporté quelques modifications pour adapter le sujet à l'animation, lui rendre encore davantage de cohérence.

Vous reconnaissez-vous dans le silence du père qui refuse de parler des camps à ses enfants. Votre famille était-elle, elle aussi, murée dans ce silence ?

J'ai eu la chance que ni mes parents, ni ma sœur, mon frère et moi-même ne soyons déportés mais tout le reste de ma famille l'a été... Alors, oui, ce sont des discussions que nous évitions à la maison. Nous avons commencé à en parler quand mes parents nous ont amenés à Auschwitz, je devais avoir 17 ans.



Il y a, dans le film, des passages aussi comiques que douloureux – ces tatouages qui évoquent aux deux enfants « un numéro de téléphone dans les poils » et leurs réactions quand la dame de la confiserie leur fait composer le numéro, et qu'ils entendent qu'il n'y a plus d'abonnés. Ce ton souvent tragi-comique était-il important, voire capital pour vous ?

Oui, absolument. Il fallait combiner l'insouciance de l'enfance face à la tragédie de l'histoire, ce qui provoque souvent un décalage « tragi-comique ». Ce ressort permet de prendre du recul sur les événements, de se mettre dans la peau des enfants... Il était capital de ne pas raconter l'histoire au premier degré, d'une manière trop frontale. Si la vie de la famille Kichka est marquée par la Shoah elle est aussi traversée par les petites ironies de la vie, les drôleries quotidiennes, les disputes, les histoires d'amitié et d'amour. Le film ne veut négliger aucun moment de la vie quotidienne, ne rien perdre de la grande Histoire ni de celle des hommes et des femmes qui la font.

D'autres passages sont proprement angoissants. On comprend très bien que Charlie et Michel, les deux petits héros, sont littéralement hantés par le silence de leur père et l'interdiction qui leur est faite de citer jusqu'au nom d'Auschwitz. Avec des conséquences pour chacun : continuer de faire pipi au lit pour l'un, cauchemarder toutes les nuits pour l'autre...

Comme tous les enfants, ils sont attirés par ce qui leur est caché. De ce fait, leurs imaginations recréent ce qu'on ne leur raconte pas. Pour Michel et Charlie, Auschwitz devient ce « monstre dans le placard ».

“ Il fallait combiner l'insouciance de l'enfance face à la tragédie de l'histoire, ce qui provoque souvent un décalage tragi-comique. ”

La seule entorse qu'Henri, le père, s'autorise vis-à-vis de son passé est d'accompagner son fils Michel vers la caricature en encourageant ses dons pour le dessin ; des dessins très orientés vers son histoire et vers Hitler.

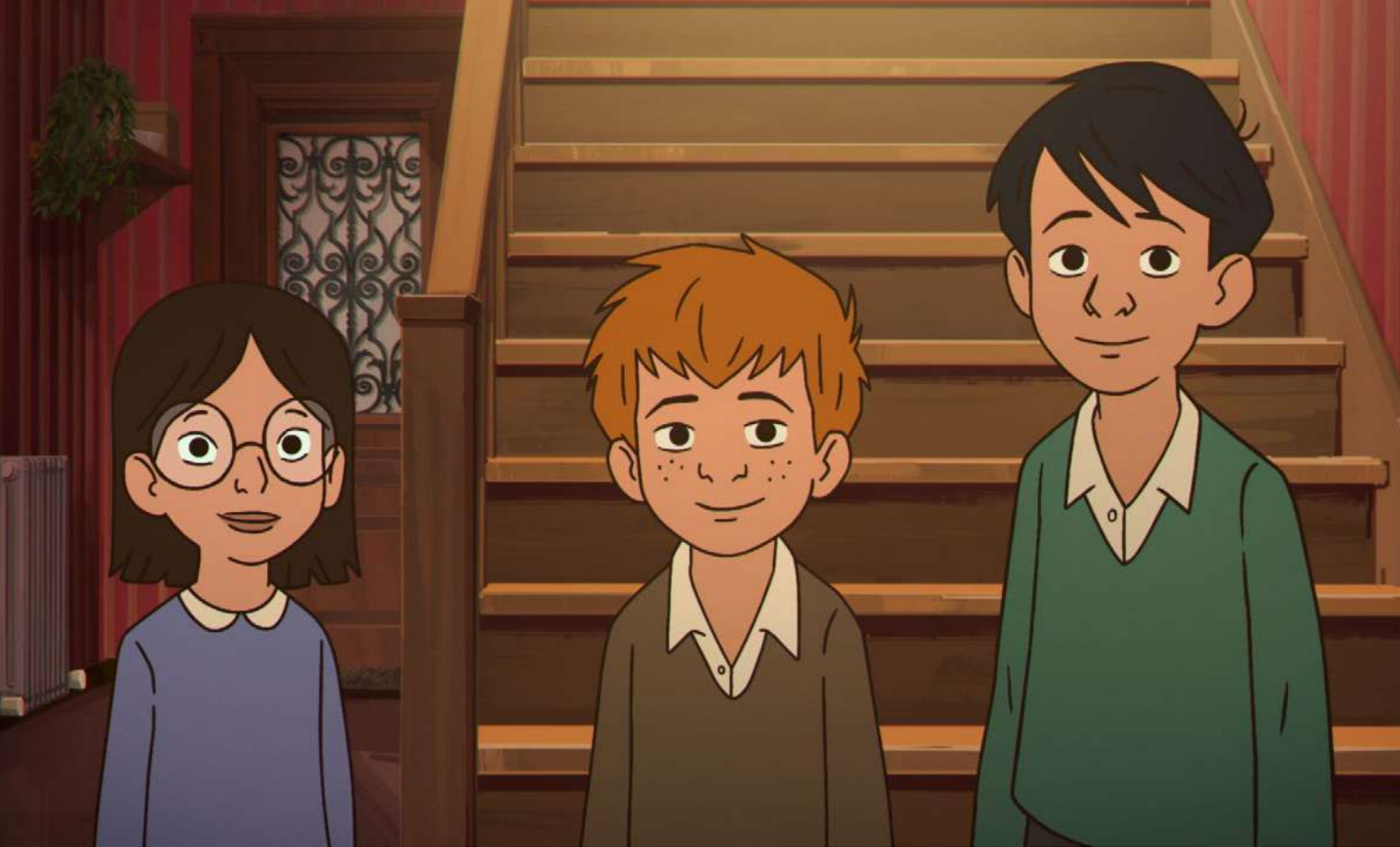
L'histoire de la guerre vient s'immiscer dans la famille et dans les relations entre ses membres. Michel va trouver le dessin pour venir vers son père et se moquer de leur ennemi commun : Hitler. Il faut savoir aussi que les juifs ont survécu en bonne partie grâce à l'humour.

Le bureau du père est une sorte de version miniature de l'enfer des camps qui rend leur évocation encore plus insoutenable, plus étouffante, plus douloureuse.

Le père enferme ses cartes autant qu'il enferme ses souvenirs. Ce qui redouble la curiosité des enfants qui n'ont pas conscience de la douleur à laquelle il fait face.

Il y a une très jolie scène où les enfants du pensionnat interrogent le rabbin sur Dieu. « Est-il juif ? – C'est oui et c'est non... » Et un autre où le père explique à Michel que son propre père était devenu socialiste parce que Dieu avait abandonné les juifs. « Moi, dit-il, j'ai toujours pensé que la religion apportait du malheur »... Qu'est-ce que vous pensez ?

C'est peut-être naïf mais c'est juste ! La religion n'apporte que du malheur ! Et chacun sa religion. Ma mère, c'était le communisme.



L'attitude d'Henri, le père, change du tout au tout avec le procès d'Eichmann puis avec sa condamnation. Comment expliquer qu'il devienne à la fois un témoin médiatique de la Shoah et qu'il continue à se terrer dans son silence en famille ? Comme si sa propre histoire ne pouvait être dite.

C'est en effet contradictoire. Henri sait qu'il doit la vérité à ses enfants mais en même temps il ne veut pas les faire souffrir. Suite à l'horreur, il n'y a pas UNE façon de réagir. Le père vit cette contradiction, sans que ses fils comprennent pourquoi. Le paradoxe étant qu'en les tenant éloignés de sa vie, eux-mêmes souffrent de la situation.

Ce silence coûte cher à sa famille. La mort de Charlie est bouleversante, et l'est d'autant plus qu'on comprend que le père est physiquement incapable de pleurer.

Le père est obnubilé par le combat de reconnaissance et de vérité qu'il mène. Il ressent de la tristesse, mais se sent investi d'une mission : parler de l'horreur des camps pour que le monde sache.

Que dire du refus de Michel de changer de nom à son arrivée en Israël ?

Il veut garder le nom de sa famille au nom de tout ce qu'ils ont vécu. Michel se sent partie prenante de l'héritage de son père. Bien que l'ayant quitté, il tient à porter haut et fier le nom de sa famille, le nom de son père.

Propos extraits du dossier de presse du film © Le Pacte

Repères : la Shoah en Belgique



La Belgique a été, comme la France, occupée par l'Allemagne nazie, du 28 mai 1940 jusqu'au 4 février 1945 (date de sa libération définitive par les Alliés). Comme en France, les droits civils des Juifs furent rapidement limités, leurs biens et leurs entreprises confisqués, l'accès à certaines professions leur fut interdit. À partir de mai 1942, ils durent porter l'étoile jaune. L'administration civile belge refusant de coopérer aux déportations, celles-ci furent conduites par la police militaire allemande. Entre 1942 et 1944, les Allemands déportèrent près de 25 000 Juifs de Belgique vers le camp de mise à mort d'Auschwitz. La plupart y furent assassinés. Moins de 2 000 déportés survécurent. On estime qu'environ 27 % de la population juive belge a été exterminée dans les camps.

[Pour en savoir plus : https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/belgium](https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/belgium)

CHRONOLOGIE DE LA FAMILLE KICHKA

- 1926** Naissance de Henri Kichka à Bruxelles
- 1942** Henri Kichka et toute sa famille (ses parents, ses deux sœurs et une tante) sont arrêtés à Bruxelles et envoyés dans les camps.
- 1945** Libération du camp de Buchenwald où était Henri Kichka. Il est le seul survivant de sa famille.
- 1949** Henri Kichka épouse Lucia Swierczynski.
- 1954** Naissance de Michel Kichka.
- 1974** Michel Kichka s'installe en Israël.
- 2005** Henri Kichka fait paraître son livre de témoignage : *Une adolescence perdue dans la nuit des camps*.
- 2012** Michel Kichka fait paraître sa bande dessinée autobiographique *Deuxième génération, ce que je n'ai pas dit à mon père*.
- 2020** Henri Kichka décède à l'âge de 94 ans.

Michel Kichka : note d'intention



“ Raconter l’histoire de la Deuxième Génération à travers ma propre histoire me semblait urgent 70 ans après la Libération d’Auschwitz.

La raconter en bande dessinée m’est apparu comme le meilleur moyen de toucher le cœur des lecteurs de tous âges, par le biais de l’humour, la poésie, la distanciation et l’imagination afin de créer un rapport intime et personnel avec le lecteur.

Dès que l’idée de l’adapter en dessin animé m’a été proposée par Véra Belmont, j’ai accepté sans hésiter car, non seulement je sentais qu’elle portait le sujet avec un enthousiasme exceptionnel, mais aussi parce qu’un tel sujet n’avait, à ma connaissance, jamais été porté à l’écran dans ce type de traitement cinématographique. Alors que le cinéma d’acteurs regorge de films et de séries télévisées sur ce sujet et cette époque. L’animation a beaucoup gagné en popularité dans l’ère du high tech et c’est un médium qui parle à tous les publics.

Le livre, tout comme le film, est l’histoire d’un traumatisme et d’une résilience, basée sur des faits réels. Il porte un message universel et est une belle leçon pour la jeunesse d’aujourd’hui.

”



Michel Kichka grandit à Liège dans une famille de survivants de la Shoah. Il commence des études d’architecture mais sa vraie passion est le dessin. Sioniste convaincu, il fait son aliyah (émigration en Israël) en 1974, et entreprend des études de graphisme à l’Académie Bezalel de Jérusalem. Il se lance dans la caricature politique au début des années 1990, sous le nom de Kichka. Il dessine pour la presse israélienne et internationale et pour la télévision (Channel Two puis France 24). Très impliqué dans la promotion du dessin de presse, il est un membre fondateur de l’association Cartooning for Peace.

En 2012, il publie *Deuxième Génération, ce que je n’ai pas dit à mon père* chez Dargaud, album qui raconte sa relation avec son père rescapé de la Shoah.

Cadre pédagogique



Primaire (Cycle 3)

Niveau	Discipline	Notion au programme
CM2	Histoire	Thème 3 : Deux guerres mondiales au XX ^e siècle (le génocide des Juifs)
CM2	Français	Héros/héroïnes et personnages

Collège

Niveau	Discipline	Notion au programme
Quatrième/ Troisième	Histoire des arts	Art et pouvoir : contestation, dénonciation, propagande : la caricature
Troisième	Histoire	La Deuxième Guerre mondiale : génocide des Juifs et des Tsiganes Depuis 1945 : construction de nouveaux états (Israël)
Troisième	Français	Se raconter, se représenter : l'autobiographie Agir dans la cité : individu et pouvoir Dénoncer les travers de la société
Cycle 4	EMC	Respect d'autrui : lutte contre l'antisémitisme



LES SECRETS DE MON PÈRE est l'adaptation d'une bande dessinée de Michel Kichka, un célèbre caricaturiste israélien (né en 1952). Il y raconte son enfance sa relation difficile avec son père, un survivant de la Shoah*, qui a eu énormément de mal à partager cette expérience avec ses enfants.

*Shoah : le génocide des Juifs par les Nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale

L'histoire

Dans les années 60, en Belgique, Michel et son frère Charly vivent une enfance heureuse dans leur famille juive. Leur père, taiseux et discret, ne livre rien de son passé. Les deux frères l'imaginent en grand aventurier, pirate ou chercheur de trésors... Mais que cache-t-il ?

Le genre

Animation

Quand ça se passe ?

Des années 60 jusqu'à nos jours

Où ça se passe ?

En Belgique et en Israël...

La réalisatrice

Véra Belmont

Les acteurs (voix)

Michèle Bernier, Jacques Gamblin, Arthur Dupont...



Une photo de Michel Kichka, l'auteur de la BD

Michel Kichka enfant dans le film, avec son petit frère...

Pour bien comprendre : le contexte historique

✓ La famille Kichka est belge. La Belgique a, comme la France, été occupée par l'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le régime nazi y a persécuté la population juive avant de chercher à l'exterminer en l'envoyant dans les camps. On estime qu'environ 27% de la population juive belge a été tuée par les nazis.

Vocabulaire :

quelques mots que tu vas rencontrer dans le film

Ausweis : en allemand, une pièce d'identité.

Goy : en yiddish, personne qui n'est pas juive.

Circoncis : la religion juive commande l'ablation du prépuce (la peau qui protège le glands) des garçons. Mais la circoncision est aussi pratiquée par les Musulmans et dans certaines régions du monde.

Auschwitz : un des principaux camps nazis d'extermination de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Antisémitisme : personne qui hait les Juifs.

Kibboutz : en Israël, exploitation (souvent agricole) gérée collectivement et démocratiquement.

Le contexte historique (suite)

✓ À l'échelle de l'Europe, **entre 5 et 6 millions Juifs (et 250 000 Tziganes) ont été exterminés par les nazis** : c'est un **génocide**.

✓ Après la guerre, il a été pendant de nombreuses années **difficile pour les survivants de raconter leur expérience**, car le reste de la population n'avait pas vraiment envie de les écouter.

✓ **L'état d'Israël** a été fondé en **1948** pour donner aux Juifs du monde entier un état à eux, dans lequel ils ne risquaient plus d'être persécutés. Des centaines de milliers de Juifs, et notamment les rescapés du génocide, ont rejoint ceux qui habitaient déjà sur place.

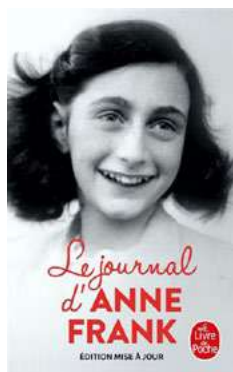


Devenu adulte, Michel émigrera en Israël. Il rencontrera sa future femme dans un kibboutz, fondera une famille et deviendra un caricaturiste reconnu...

Pour aller plus loin, d'autres œuvres sur le même sujet

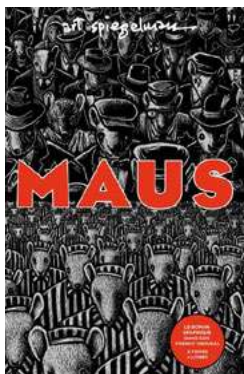
Un livre :

Le Journal d'Anne Frank
(publié en 1947)



Une bande-dessinée :

Maus d'Art Spiegelman
(1980)



Un film :

Où est Anne Frank ?
d'Ari Folman (2021)



Une famille marquée par l'Histoire

I/ Crée une frise chronologique

Crée une frise chronologique pour replacer les événements vécus par la famille Kichka dans l'Histoire.

1/ Sur la frise tu placeras les dates marquantes de la famille Kichka :

- 1926 Naissance de Henri Kichka à Bruxelles.
- 1942 Henri Kichka et toute sa famille sont arrêtés et envoyés dans les camps.
- 1945 Henri Kichka est libéré. Il est le seul survivant de sa famille.
- 1949 Henri Kichka épouse Lucia Swierczynski.
- 1954 Naissance de Michel Kichka.
- 1974 Michel Kichka s'installe en Israël.
- 2005 Henri Kichka fait paraître son livre de témoignage : Une adolescence perdue dans la nuit des camps.
- 2012 Michel Kichka fait paraître sa bande dessinée autobiographique *Deuxième génération, ce que je n'ai pas dit à mon père.*
- 2020 Henri Kichka décède à l'âge de 94 ans.

2/ En faisant une recherche dans ton manuel, au CDI ou sur internet, retrouve les dates des événements historiques suivants afin de les placer sur la frise :

- Déclenchement de la Seconde Guerre mondiale
- Conférence de Wannsee : les nazis décident de la "Solution finale"
- Capitulation de l'Allemagne nazie
- Création de l'état d'Israël
- Procès du criminel de guerre nazi Adolf Eichmann à Jérusalem
- Guerre des Six jours

II/ As-tu bien compris l'histoire ?

Réponds aux questions...

1 Quel âge a Henri Kichka lorsqu'il est envoyé à Auschwitz ?

.....

2 Qu'est-il arrivé à la famille de Henri Kichka (ses parents, ses sœurs) ?

.....

.....

.....

.....

3 La mère de Michel a-t-elle été déportée ? Comment a-t-elle vécu la guerre ?

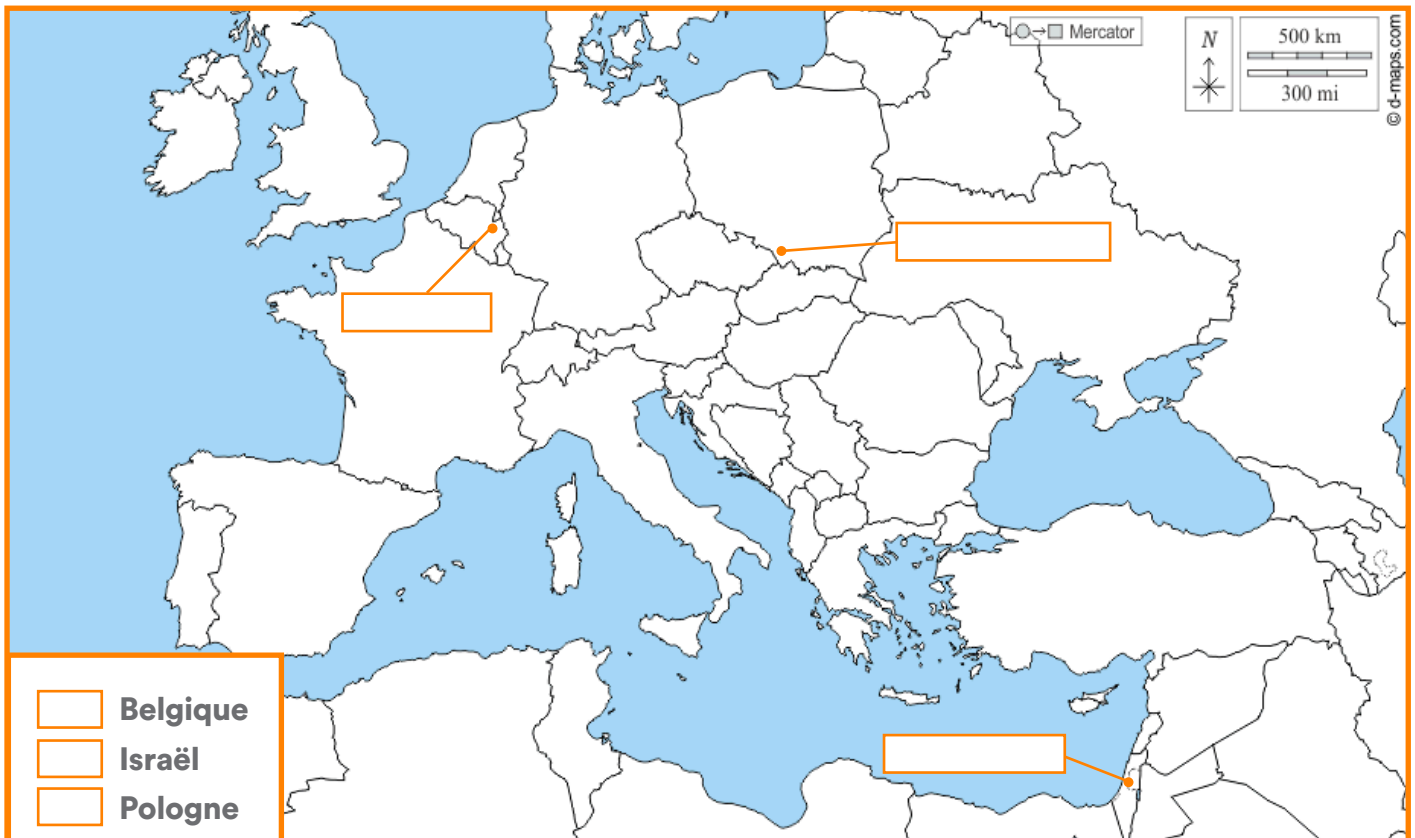
.....

4 Quel âge a Michel Kichka lorsqu'il part pour Israël ? (tu peux t'aider de la frise pour faire le calcul.)

.....

III/ Les lieux du film

Colorie (sur la carte et dans la légende) les pays dont il est question dans le film, et replace les villes suivantes : Liège, Auschwitz, Jerusalem.



Mener une enquête historique

Michel et son petit frère Charly veulent en savoir plus sur le passé de leur père. Ils mènent l'enquête en fouillant dans son bureau. Ils vont être confrontés aux mêmes questionnements que ceux que se posent les historiens.



Le savais-tu ?

Histoire est un mot d'origine grecque qui signifie "enquête". Hérodote, considéré par beaucoup comme le premier historien, a nommé ainsi son livre : *Historia*. Cet ouvrage racontait les "guerres médiques" qui avaient opposé les Grecs aux Mèdes (un peuple d'Asie Mineure).



Une grande carte est accrochée au mur du bureau du père d'Henri.



1/ À partir des images ci-dessous, fais dans le tableau ci-dessous une liste des lieux représentés par un triangle, un carré ou bien un rectangle.

Fais une recherche sur internet pour retrouver ce que représente chacun de ces symboles.



Carré 	Triangle 

2/ À ton avis, à quoi peuvent correspondre les drapeaux noirs ? Émets une hypothèse.

Définitions : camps de concentration et camps d'extermination

Dès 1933, Hitler crée des camps de concentration qu'il utilise pour enfermer ses opposants politiques et les populations que les nazis persécutent. Les prisonniers peuvent y mourir à cause des mauvais traitements, de la faim, des maladies, mais le but n'est pas de les tuer. Les camps d'extermination apparaissent entre 1941 et 1945. Ils ont été créés par les nazis pour assassiner massivement les populations qu'ils voulaient éradiquer, principalement les Juifs mais aussi les tziganes.

3/ Michel et Charly trouvent des photographies sur le bureau de leur père. Ce sont de vraies photos historiques reprises telles quelles dans le film. Attribue à chacune de ces photos la légende qui lui correspond.

LÉGENDES

A Photo de détenus arborant le triangle rose, prise en décembre 1938 dans le camp de concentration de Sachsenhausen

B Wagon utilisé pour la déportation des Juifs (conservé au musée national d'Auschwitz-Birkenau)

C Photo prise par les Nazis lors de la répression de l'insurrection juive du ghetto de Varsovie (19 avril au 16 mai 1943)

D Entrée du camp d'Auschwitz

E Voie ferrée menant au camp de Birkenau (Auschwitz II)



Le savais-tu ?

Pour établir l'histoire des événements passés, les historiens travaillent à partir de **sources** : témoignages de personnes qui ont vu les événements, écrits (lettres, journaux intimes, archives administratives), vestiges (comme installations d'Auschwitz), photographies et films.

NB : Il existe peu de photographies de la Shoah car les Nazis ont cherché à dissimuler leurs crimes.

4/ CONCLUSION : que fait le père d'Henri et Michel dans son bureau ?

Des œuvres autobiographiques ?

Définition : l'autobiographie

L'autobiographie est le récit écrit (racine grecque *graph-*) qu'une personne fait de sa propre (*auto*) existence (*bio*).



Henri Kichka



Michel Kichka

- 1/ Qui est le narrateur (celui qui raconte l'histoire) dans le film *Les Secrets de mon père* ?
- 2/ Peut-on dire que ce film est "autobiographique" ? Justifie ta réponse.
- 3/ Qui est le narrateur de l'extrait ci-dessous ? À quoi reconnaît-on qu'il s'agit d'un texte autobiographique ?

« En tant que porte-drapeau national de l'Union des anciens déportés juifs de Belgique et membre de la Fondation Auschwitz, je ne compte plus les nombreuses manifestations, cérémonies et hommages, colloques auxquels j'ai participé. Il faut y ajouter les nombreux voyages d'études effectués à Auschwitz, Birkenau, Treblinka, Maïdanek, ainsi qu'aux ghettos de Varsovie, Cracovie, Lublin, Kazimierz et autres lieux d'extermination. À ces devoirs de mémoire, je dois ajouter mes très nombreux témoignages dans les écoles, collèges et universités où l'attention des élèves est tellement grande et soutenue, que des heures durant, on entendrait une mouche voler. Je termine toujours par des paroles de courage et de confiance en l'avenir, que j'inculque à ces jeunes garçons et filles qui s'apprêtent à se lancer dans la vie. Je les mets surtout en garde, c'est le but essentiel de mes témoignages, contre les dangereuses dérives de tous les mouvements néonazis, d'extrême droite qui ont tendance à se développer au détriment de la démocratie et de la liberté. [...] Ma nombreuse et merveilleuse descendance représente pour moi la plus belle des revanches. Un magistral pied de nez aux nazis ! »

Extrait de *Une adolescence perdue dans la nuit des camps*, KICHKA Henri, 2005

- 4/ Quelles sont les points de vue respectifs du père (dans le texte) et du fils (dans le film) ?

	le père (dans le texte)	le fils (dans le film)
sur la transmission de la mémoire...		
sur la famille...		

Un père et **ses secrets**

As-tu bien suivi et compris le film ? Réponds à ces questions.

- 1/ Le film a pour titre *Les Secrets de mon père*. De quels secrets s'agit-il ?
- 2/ Quels sont les éléments qui font croire aux enfants que leur père a un secret ?
- 3/ Donne les raisons qui empêchent Henri Kichka de raconter son expérience à ses enfants.
- 4/ En quoi ses enfants souffrent-ils de son silence ? Comment le compensent-ils ?



- 5/ Quel événement historique constitue un tournant et pousse Henri Kichka à témoigner, et pourquoi ?

- 6/ À qui s'adresse-t-il alors ?
- 7/ Qu'est ce qui change dans l'attitude d'Henri Kichka et comment son fils Michel le considère-t-il ?
- 8/ Comment le film le représente-t-il ? Décris son costume.



DÉBAT

Henri Kichka peut-il être considéré comme un "héros" ?

L'art de la caricature

Définition : la caricature

Une caricature est une représentation déformée et exagérée de la réalité pour en faire ressortir un ou plusieurs aspects, généralement dans un but humoristique.

1/ Analyse les caricatures dans le tableau suivant.



Qui est caricaturé ?		
Éléments qui relèvent de la caricature		

2/ Après avoir dessiné avec lui la caricature d'Hitler, Henri Kichka dit à son fils : "Tu es ma revanche contre Hitler." Que veut-il dire par là ?

3/ Le dessinateur français Tignous a déclaré que "La caricature sert un peu à venger des gens qui eux ne peuvent pas s'exprimer." En quoi cette phrase s'applique bien aux caricatures du film ?

TRAVAIL DE GROUPE

Faites une recherche sur le caricaturiste Michel Kichka. Par groupe de 3 ou 4, choisissez un de ses dessins, essayez d'identifier les personnages et/ou la situation mise en scène, essayez de comprendre le point de vue et en quoi la caricature est drôle.

A TOI DE JOUER !

Comme dans les deux exemples tirés du film, choisis une profession (ex. policier, juge, enseignant...) ou un personnage public et essaye d'en faire une caricature.

Respecter autrui : l'antisémitisme

1/ Recherche et recopie la définition du mot "antisémitisme"

2/ À quelles occasions dans le film Michel est-il victime de l'antisémitisme ?



3/ La mère de Michel émet des réserves sur la relation de son fils avec Marilyne, parce qu'elle n'est pas juive. Comment peux-tu résumer en une phrase la position de la mère de Michel ?

4/ Quelle différence vois-tu entre la position de la mère de Michel et celle du père de Maryline (qui interdit à sa fille de fréquenter Michel) ?

5/ Recherche : que dit la loi ? Autorise-t-elle les relations amoureuses et le mariage entre personnes de religions différentes ? Aide-toi du site Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr>

6/ Donne une raison légale d'impossibilité de se marier dans la loi française.

7/ À travers ces deux articles, explique pourquoi nous pouvons dire que le principe de laïcité s'applique au mariage.

Article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Article 1^{er} de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »



**Enseignants, retrouvez
le corrigé des activités
sur le site
www.zerodeconduite.net**



**Enseignants, retrouvez
le corrigé des activités
sur le site
www.zerodeconduite.net**



**Enseignants, retrouvez
le corrigé des activités
sur le site
www.zerodeconduite.net**



**Enseignants, retrouvez
le corrigé des activités
sur le site
www.zerodeconduite.net**

